Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

>>> Bulletin municipal ((

L'ÉCHO DE TSR congé des fêtes

>>> Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé à compter du jeudi 19 décembre et réouvrira le lundi 6 janvier 2025. Pendant cette période, pour toutes demandes nécessitant une intervention municipale, composez le **311**.

>>> Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée les 25 et 28 décembre ainsi que le 1^{er} janvier 2025. Elle reprendra ses activités le samedi 4 janvier 2025.

» Collectes spéciales

Matières recyclables et surplus

- La collecte régulière du 25 décembre est déplacée au jeudi 26 décembre.
- La collecte régulière du 1er janvier est déplacée au jeudi 2 janvier.
- La collecte des surplus de matières recyclables aura lieu le jeudi 2 janvier, au même moment que la collecte régulière.
 - Le surplus doit être déposé dans des sacs transparents prévus à cet effet. Les boîtes de carton, de toute dimension, sont acceptées et doivent être démontées et placées à côté du bac roulant.

>>> Achat local Vaudreuil-Soulanges

Donnez une touche locale aux trésors de vos bas de Noël cette année! Car privilégier l'achat local, c'est offrir un cadeau à toute la communauté. Visitez le site Internet <u>achatlocalvs.com</u> pour découvrir les commerçants de la région.



ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE

Abonnez-vous à l'infolettre pour recevoir toutes les nouvelles, à jour, dans votre boîte courriel! L'abonnement se fait sur notre site Internet à www.tressaintredempteur.ca

Dès janvier prochain, la version imprimée ne sera envoyée que sur demande. Veuillez contacter la réception plus de détails.



Mot de la mairesse

Au cours des dernières semaines, l'administration et le conseil municipal ont travaillé sur les diverses projections de revenus et de dépenses de la Municipalité pour l'année 2025. Cet exercice s'est fait dans un souci d'assurer une saine gestion des finances publiques, sans faire de compromis sur le maintien, la qualité et la bonification des services municipaux.

Bien que de nombreux contrats, quotes-parts et ententes sont incompressibles, je suis persuadée que les efforts fournis respecteront la capacité de paiement des contribuables. L'adoption du prochain exercice financier et du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 est prévue le mardi, 10 décembre prochain, lors de la tenue d'une séance extraordinaire.

En terminant, je tiens à souligner le travail soutenu de chacun des membres du conseil municipal qui a permis l'avancement de nombreux dossiers et projets d'importances pour notre communauté, et ce, tout au long des douze derniers mois.

Le conseil vous souhaite ses meilleurs vœux du temps des fêtes désire souligner votre contribution positive à Ia vie politique, municipale et Très-Saintcommunautaire de Rédempteur.

Julie Lemieux, mairesse

TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

769, Principale Très-Saint-Rédempteur, Qc JOP 1P1

www.tressaintredempteur.ca (450) 451-5203 Réception, poste 221

> Lundi au jeudi 8h30 à 12h 13h à 16h30

RÉALISATIONS MUNICIPALES 2024, PARTIE 2

>>> Élaboration de la Politique familiale municipale

Dans la dernière année, le rythme d'élaboration de la Politique familiale a été très soutenu et plusieurs étapes ont été franchies. En effet, deux sondages en lignes visant à valider des enjeux et piste d'actions ont été lancés. De plus, une quinzaine de partenaires communautaires et institutionnels ont été rencontrés afin de créer d'éventuels partenariats.



Également, le comité de pilotage s'est rencontré à plus de six reprises pour étudier le portrait de la population, les résultats des consultations et construire un plan d'action adapté aux enjeux et réalités des familles de notre communauté. La toute dernière étape de ce processus, soit l'adoption de la Politique et de son plan d'action, sera franchie lors de la séance du conseil de décembre. Au courant de l'hiver 2025, les citoyens.nes seront invités.ées au lancement officiel de la Politique.

>>> Loisirs, culture et vie communautaire

Au début de l'année, le conseil municipal a pris la décision d'embaucher une ressource permanente en vue de soutenir les bénévoles dans leurs activités, d'augmenter l'offre de loisirs municipaux, de valoriser la culture et de créer des liens avec les partenaires locaux.

Depuis l'entrée en poste de cette nouvelle ressource au mois de mars, plusieurs évènements culturels et de loisirs ont été bonifiés et mis en place : TSR'Arts en fête, Halloween, Noël et merveilles, conférences, clubs de lecture, heures du conte, etc. D'ailleurs, lors de ces évènements, plusieurs Rédempteurois.ses étaient au rendez-vous. La programmation de l'année 2025 s'annonce encore plus complète et diversifiée, restez à l'affût!



Investissements dans les infrastructures



Dans le cadre du projet d'asphaltage des 3,48 km de rues municipales en gravier, la Municipalité a déposé, en octobre dernier, une demande d'aide financière au gouvernement. Ce financement permettrait de couvrir 50 % du coût total des travaux. La réponse du gouvernement est attendue avec impatience au courant du mois de décembre.

Malgré, la fermeture soudaine et devancée par le gouvernement du programme d'aide financière qui aurait permis la réalisation de la mise aux normes, la rénovation et l'agrandissement du Centre communautaire, le bâtiment fera tout de même l'objet de travaux de rénovation et d'amélioration au cours des prochaines années. Les travaux à réaliser devront toutefois être réévalués et priorisés et ils devront faire l'objet d'un mode de financement qui limitera l'impact fiscal sur les contribuables.

CHANGEMENTS AUX COLLECTES 2025

À partir du 1er janvier 2025, deux changements importants seront apportés aux collectes et figureront au calendrier de l'année 2025 :

- 1) La collecte des matières recyclables (bac bleu) se tiendra désormais les jeudis au lieu des mercredis. Ce changement est dû à la conclusion d'un nouveau contrat entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et la nouvelle entreprise qui assurera le service pour les 23 municipalités de Vaudreuil-Soulanges.
- 2) La collecte des matières résiduelles (bac noir) se tiendra désormais aux deux semaines, et ce, tout au long de l'année. Le conseil municipal a pris cette décision afin de poursuivre ses efforts de réduction des matières destinées à l'enfouissement. Cette modification permet également de diminuer, de manière significative, le coût du contrat de la collecte (- 9,88 %), de la taxation (- 9,32 %), ainsi que celui des redevances exigibles pour chaque tonne de matières résiduelles éliminée (coût à 34 \$/tonne en 2025).